



UGA
Université
Grenoble Alpes

Conseil UFR ARSH 13 avril 2026

Présents :

Clément CHILLET, Véronique BEAULANDE-BARRAUD, Naïma GHERMANI, Marie GISPERT, Isabelle PERNIN, Anne LEMONDE, Elise PETIT, Luc RENAUT, Noémie DUTILLEUL, Fanny MASSET, Coraline MORA, Mélissa PELISSON, Camille BADOY, Félix BRAVO, Paul FRAISSE, Malo GUIDETTI, Hugo SHI

Représentés :

Ilaria TADDEI, Martin WREDE, Anne BEROUJON, Thomas BOCCON-GIBOD, Marie DEMEILLIEZ, Maia ISNARD, Yannis JARNIAS-BENAHMED, Basile PRICOT

Ordre du jour

Présentation des arbitrages et des profils de postes d'ATER et contractuels pour l'année 2025-2026

Présentation de la volumétrie de la campagne d'emploi EC 2026

Vote du RDE des formations non accréditées

Présentation du cadrage UFR pour les maquettes (partie basse de l'accréditation)

Point d'information sur le bilan CVEC

Questions diverses



Présentation des arbitrages et des profils de postes d'ATER et contractuels pour l'année 2025-2026

Philippe Saltel	Retraite	ATER	100%
CNU 17 Philosophie	IPHIG	Philosophie	

Couverture des besoins pendant la période du différé de recrutement à la suite du départ en retraite de Ph. Saltel.

Descriptif Enseignement :

- La personne recrutée devra être en mesure d'assurer des cours dans tous les niveaux de Licence et éventuellement en Master. Le ou la candidate devra posséder des compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants : philosophie générale, épistémologie, philosophie des sciences ; philosophie allemande, phénoménologie ; histoire de la philosophie. Une expérience variée de l'enseignement dans le supérieur est attendue. La possession d'un concours de l'enseignement sera appréciée, tout comme le fait d'avoir obtenu le doctorat ou d'être sur le point de soutenir.

Descriptif Recherche :

- Les travaux de recherches du ou de la candidate devront s'inscrire dans l'un des trois axes du laboratoire : 1/ philosophie des pratiques, des normes, des institutions, éthique générale et appliquée ; 2/ philosophie de l'esprit : cognition, mémoire, perception, intentionnalité – approches naturalistes et non-naturalistes ; 3/ histoire de la philosophie (ancienne, moderne, contemporaine). Il est attendu du ou de la candidate qu'elle participe régulièrement aux séminaires et événements organisés par le laboratoire.

Kevin Sutton	Détachement Sortant	ATER	100%
CNU 23 Géographie physique, humaine, économique et régionale	PACTE	Géographie humaine	

Couverture des besoins à la suite du détachement de Kevin Sutton auprès de l'Inspection générale.

Descriptif Enseignement :

Géographie humaine générale et géographie sociale. Enseignements auprès de publics non spécialistes au sein de la licence d'Histoire et de la licence de Sciences humaines appliquées (géographie régionale et générale, méthodologie de la L1 à la L3).

Interventions éventuelles dans la préparation aux concours du CAPES d'histoire-géographie, de l'Agrégation d'histoire.

Une bonne capacité d'adaptation et une polyvalence d'enseignement sont attendues.

Descriptif Recherche :

- La personne recrutée rejoindra le laboratoire Pacte, laboratoire de sciences sociales, unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université Grenoble Alpes et de Sciences Po Grenoble - UGA implantée principalement sur le site universitaire Grenoble Alpes. Ses membres sont investis dans la construction de langages communs et de connaissances transverses sur les transformations de nos sociétés dans leurs dimensions politiques, territoriales, sociologiques et écologiques. Le laboratoire place l'interdisciplinarité au cœur de ses pratiques, par le partage et la confrontation des méthodes, des épistémologies, et des terrains communs. Pacte rassemble la majorité des géographes, politistes, sociologues et urbanistes du site et accueille également des économistes et historiens.
- La personne recrutée intégrera l'une des équipes de recherche de Pacte et pourra développer ses recherches en cours. Elle prendra part à la vie de l'équipe du laboratoire, assistant aux séminaires et regroupements d'équipes et sera invitée à y présenter ses propres travaux.

Sylvie Duvillard	Retraite	ATER	100%
CNU 23 Géographie physique, humaine, économique et régionale	PACTE	Géographie humaine	

Couverture des besoins pendant la période du différé de recrutement à la suite du départ en retraite de Mme Duvillard

Descriptif Enseignement :

Géographie humaine générale et géographie sociale. Enseignements auprès de publics non spécialistes au sein de la licence d'Histoire et de la licence de Sciences humaines appliquées (géographie régionale et générale, méthodologie de la L1 à la L3).

Interventions éventuelles dans la préparation aux concours du CAPES d'histoire-géographie, de l'Agrégation d'histoire.

Une bonne capacité d'adaptation et une polyvalence d'enseignement sont attendues.

Descriptif Recherche :

- La personne recrutée rejoindra le laboratoire Pacte, laboratoire de sciences sociales, unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université Grenoble Alpes et de Sciences Po Grenoble - UGA implantée principalement sur le site universitaire Grenoble Alpes. Ses membres sont investis dans la construction de langages communs et de connaissances transverses sur les transformations de nos sociétés dans leurs dimensions politiques, territoriales, sociologiques et écologiques. Le laboratoire place l'interdisciplinarité au cœur de ses pratiques, par le partage et la confrontation des méthodes, des épistémologies, et des terrains communs. Pacte rassemble la majorité des géographes, politistes, sociologues et urbanistes du site et accueille également des économistes et historiens.
- La personne recrutée intégrera l'une des équipes de recherche de Pacte et pourra développer ses recherches en cours. Elle prendra part à la vie de l'équipe du laboratoire, assistant aux séminaires et regroupements d'équipes et sera invitée à y présenter ses propres travaux.

Michel Tarpin	Retraite	Contractuel_Enseignant_Chercheur	100%
---------------	----------	----------------------------------	------

CNU 21 Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	LUHCIE	Histoire de l'art antique
--	--------	---------------------------

Couverture des besoins pendant la période du différé de recrutement à la suite du départ en retraite de M. Tarpin.

Pas de publication : renouvellement du contrat de Eukene Bilbao.

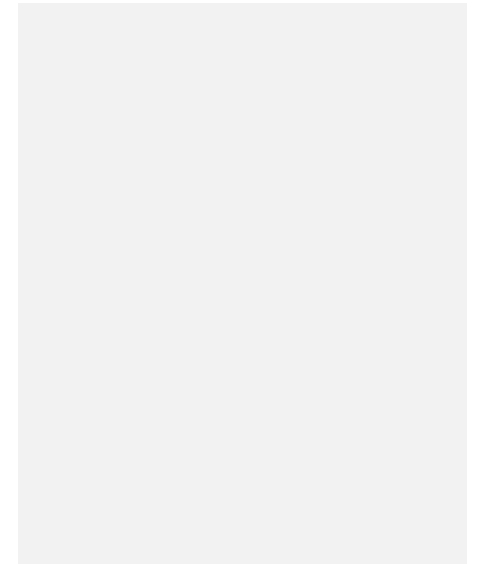
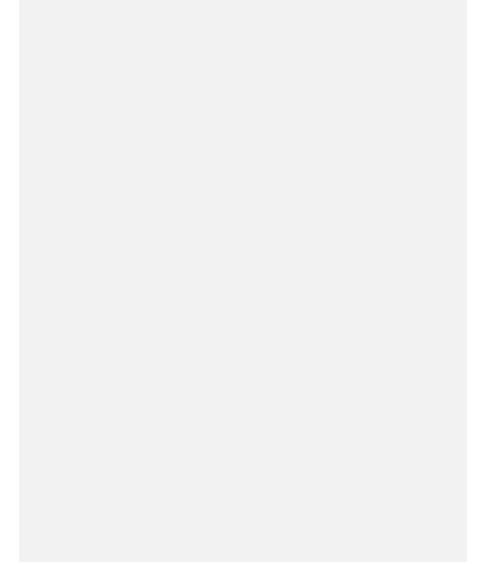
Irène Favier	Disponibilité	ATER	100%
CNU 22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	LARHRA	Histoire contemporaine	

Couverture des besoins pendant la disponibilité demandée par Mme Favier.

En attente de la confirmation (ou non) de la disponibilité. Demande contractuelle en attente de la confirmation de la vacance du poste.

Arbitrage favorable pour le passage en CDI de Soline Coulon-Berretrot, sur financement ORE, poste partagé avec la FEG pour la propédeutique.

**ATER du
potentiel
enseignant de
l'UFR**



Florian Devedeux	Fin de contrat	ATER	100%
------------------	----------------	------	------

CNU 22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	LUHCIE	Musicologie
--	--------	-------------

Poste permanent alloué au potentiel de l'UFR. Ce support doit donc permettre de pallier partiellement un vivier de vacataires potentiels qui demeure faible dans l'environnement territorial immédiat.

Descriptif Enseignement :

- Le candidat ou la candidate devra s'intégrer dans une équipe de Musicologie pour enseigner aux trois niveaux de Licence
- Analyse musicale, commentaire d'écoute, culture musicale et artistique
- Formation musicale, cours et renforcement disciplinaire
- En fonction des besoins et des compétences : Histoire de la musique, Histoire du jazz, autre

Descriptif Recherche :

- Le candidat ou la candidate pourra s'intégrer comme membre associé·e à une équipe de recherche pluridisciplinaire (musicologie, histoire, histoire de l'art, littérature et civilisation). Il ou elle contribuera aux projets du laboratoire par des travaux axés sur les échanges et les transferts culturels, s'inscrivant au croisement de la musicologie, de l'histoire et des arts.

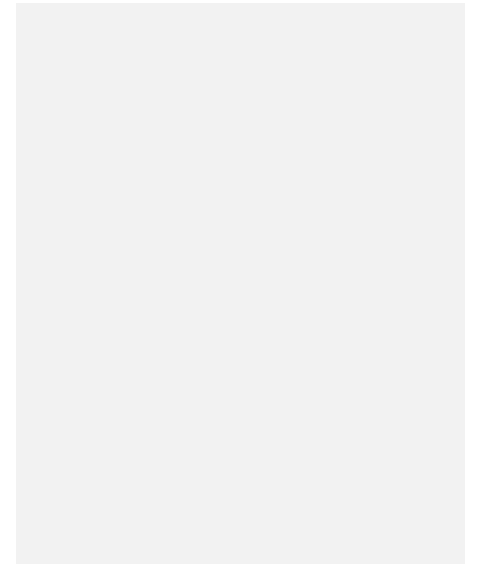
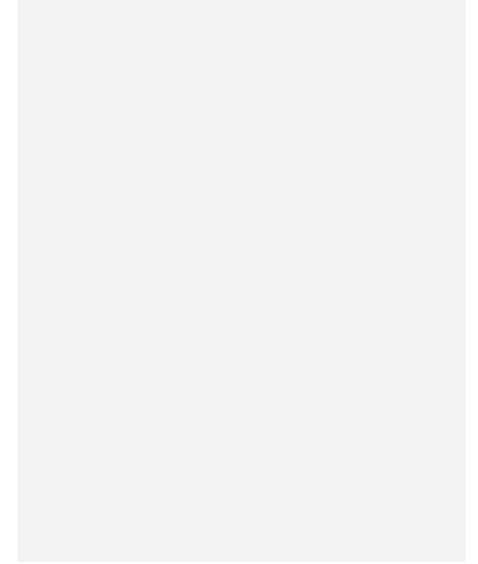
François Herreman	Fin de contrat	ATER	100%
-------------------	----------------	------	------

CNU 22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	LARHRA	Histoire de l'art moderne
--	--------	---------------------------

Poste permanent alloué au potentiel de l'UFR. Ce support doit donc permettre de pallier partiellement une situation de sous encadrement d'autant que le vivier de vacataires potentiels demeure faible dans l'environnement territorial immédiat.

<p>Descriptif Enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ CM et TD L1, L2 ou/et L3 ➤ Séminaire de recherche (période moderne) 	<p>Descriptif Recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'ATER sera rattaché au LARHRA et pourra participer aux activités du laboratoire.
--	--

Demandes de renfort



Lucie Goujard		ATER	100%
CNU 22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	LARHRA	Histoire de l'art contemporain	

Cette demande de création correspond au poste d'une collègue dont la situation est connue de la direction de l'Environnement Social et dont le congé de longue durée a été prolongé après passage devant le conseil médical d'aptitude de la fonction publique. Nous demandons la reconduction du poste qui avait été accordé en renfort à l'UFR sous forme cette fois d'un contrat LRU EC 100% afin de pouvoir absorber des heures supplémentaires. Ni le vivier de vacataire, ni les collègues de la même spécialité ne peuvent absorber la totalité du service en heures complémentaires.

Demande arbitrée favorablement pour un contractuel LRU.
A publier avec la mention « poste susceptible d'être vacant »
dès l'ouverture de la campagne en mai.

ATER	100%
------	------

CNU 21 Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	LUHCIE	Histoire médiévale
--	--------	--------------------

Le potentiel enseignant de la spécialité d'histoire médiévale se trouvera en 2026-2027 dans une situation de sous encadrement massif (-50% des heures potentielles) à la suite du cumul de diverses décharges (IUF, CRCT, néo-MCF, charges UFR) alors que les titulaires devront couvrir les mêmes besoins habituels d'heures d'enseignement. Le recrutement de vacataires à cette hauteur est par ailleurs impossible au vu du vivier.

Demande de renfort arbitrée défavorablement.
Nouvelle demande de contractuel à la suite de la vacance du poste de Véronique Beaulande-Barraud.

Présentation de la volumétrie de la campagne d'emploi EC 2027

37725	23MCF0980	CSPM_H3S	UFR ARSH	SHS	PACTE	Maitre de conf.	CNU 23 Géographie physique, humaine, économique et régionale	DUVILLARD Sylvie	01/09/2025
37787	17PR1046	CSPM_H3S	UFR ARSH	SHS	IPHIG	Professeur univ.	CNU 17 Philosophie	SALTEL Philippe	01/07/2025
37898	21PR1159	CSPM_H3S	UFR ARSH	SHS	LUHCIE	Professeur univ.	CNU 21 Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	TARPIN Michel	01/10/2025

Poste supplémentaire pour lequel l'UFR va demander une exemption de différé :

37871	22MCF	CSPM_H3S	UFR ARSH	SHS	LARHRA	MCF	CNU 22	GOUJARD Lucie	
-------	-------	----------	----------	-----	--------	-----	--------	---------------	--

Vote du RDE des formations non accréditées

Les objectifs du DU sont les suivants :

Former des intervenants capables d'animer des dialogues philosophiques s'adaptant aux divers contextes de la demande et en construisant un dispositif en réponse.

Ce DU est dirigé vers les pratiques du dialogue philosophique dans la Cité, éducation au politique, théorie de la démocratie, usages du dialogue et de l'esprit critique

Les compétences visées sont les suivantes :

Pouvoir intervenir auprès de publics variés en tenant compte de la diversité et de la spécificité des contextes d'intervention.

Savoir articuler une orientation philosophique et le développement de méthodes d'animation répondant à cette orientation.

Savoir repérer les présupposés et les finalités d'une méthode d'animation, pour en faire une évaluation critique.

Savoir concevoir une pratique d'animation sous différents formats (séance unique, série d'ateliers...).

Le public visé :

Intervenants déjà engagés dans des pratiques d'animation d'ateliers de dialogue philosophique ou souhaitant le faire ; qu'ils appartiennent au domaine de l'enseignement (professeurs des écoles, professeurs de l'enseignement secondaire, y compris professionnel), ou aux secteurs privé ou associatif (bibliothécaires, libraires, animateurs périscolaires ou de centres de loisirs, acteurs du monde socio-culturel ou de l'éducation populaire...).

Les UE 2 et 4 peuvent faire l'objet d'une certification pour les enseignants du second degré sous la forme d'un « open badge » délivré par le rectorat de GRENOBLE suivant la convention signée avec le rectorat de Grenoble.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Admission sur dossier (lettre de motivation et CV).

Campagnes sur application Ecandidat en avril, mi-mai à mi-juin de chaque année.

2.2 Conditions d'admission

Être titulaire d'une licence (ou tout diplôme équivalent) ;OU avoir un projet professionnel en lien avec les contenus de formation.

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : du 01/09/26 au 04/09/27

Durée de la formation : Le diplôme peut être validé en une ou deux années consécutives maximum.

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : 96 heures (auxquelles s'ajoutent 70h minimum de stage en fonction du projet et de la structure d'accueil.

Nombre d'ECTS : Néant

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

La formation de 96 H comprend quatre UE qui se décomposent de la manière suivante :

- **UE1 Eléments fondamentaux de philosophie 1 :**

Enseignements de 24h : 22h de formation en présentiel (regroupement de 3 jours en octobre et 3 jours en décembre), 2h de formation à distance (une réunion de rentrée en visio-conférence prévue en septembre).

Les personnes titulaires d'une licence de philosophie pourront être dispensées de cette UE après accord du responsable de la formation.

- **UE2 Introduction aux pratiques du dialogue philosophique**

Enseignements de 24h : 22h de formation en présentiel (regroupement de 3 jours en octobre et 3 jours en décembre), 2h de formation à distance (une réunion de rentrée en visio-conférence prévue en septembre).

- **UE3 Eléments fondamentaux de philosophie 2**

Objectif : acquérir des outils et des concepts en lien avec la pratique d'animation de dialogue philosophique.

Enseignements de 24h : 22h de formation en présentiel (regroupement de 3 jours en février et 3 jours en juin), 2h de formation à distance (une réunion de rentrée en visio-conférence prévue en septembre).

Prérequis : validation de UE1 (par attestation de présence).

Les personnes titulaires d'une licence de philosophie sont dispensées de cette UE après accord du responsable de la formation.

- **UE4 Animation de dialogues philosophiques**

Objectif : mettre en œuvre les outils et connaissances théoriques par une pratique d'animation et développer une réflexivité sur sa pratique.

Enseignements de 24h : 22h de formation en présentiel (regroupement de 3 jours en février et 3 jours en juin), 2h de formation à distance (une réunion de rentrée en visio-conférence prévue en septembre).

Prérequis : validation de UE2 (par attestation de présence).

- **Le stage**

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Oui

Durée du stage : Variable en fonction du projet et de la structure d'accueil (70h minimum à valider)

Période du stage : Entre le 18 février 2027 et le 25 août 2027.

Modalité de stage : Convention de stage à signer avant le début du stage.

Mémoire : • Un oral de 45min sur les enjeux et défis de la posture d'animation des pratiques du dialogues philosophiques du candidat lors de son stage. Oral en visio devant jury composé des formateurs/formatrices à réaliser en fin de second semestre.

Rapport de stage : écrit et oral

Projets tuteurés : Néant.

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

L'assiduité est obligatoire. **Une dispense d'assiduité motivée peut être demandée (FC FI).**

L'absence aux cours en présentiels entraîne la défaillance à l'UE et à l'année

Acceptez-vous les MCCC et RDE du DU Philopolis tels que présentés ?

	Oui	Non	Abstention	Total
Nom propre	12	2	3	17
Procuration	5	1	2	8
Total	17	3	5	25

Présentation du cadrage UFR pour les maquettes (partie basse de l'accréditation)

Quelques rappels

- Les trois années de L et le continuum L/M doit se fonder sur le principe de progressivité de l'acquisition des connaissances et des compétences. Cette progressivité doit se marquer clairement dans l'offre de formation.
- L'adossement à la recherche qui est la spécificité de l'enseignement universitaire (au regard des autres types d'enseignement supérieur, privés ou publics) doit être clairement marqué par des éléments d'initiation à la méthodologie recherche, aux éléments de déontologie académique et scientifique.
- Les maquettes doivent permettre de prendre en compte les étudiants à besoins spécifiques.
- Les maquettes doivent s'assurer de leur lisibilité par les étudiants ; de leur soutenabilité financière ; de la soutenabilité du montage administratif.

Structuration des maquettes

🗨️ Rappels :

- Un parcours donne une formation qui se distingue par ses enseignements spécifiques orientés vers une thématique, des débouchés clairement identifiés... A l'intérieur d'une mention, les parcours s'appuient sur un tronc commun qui assure l'acquisition des fondamentaux de la discipline.

- les doubles licences constituent des parcours dans une mention.

- des mutualisations peuvent exister entre mentions et entre parcours, avec le point de vigilance de la construction de l'emploi du temps.

- Cadrage en matière de BCC de l'établissement : pas de consignes strictes. L'éventail va de la correspondance entre les UE existantes avec les BCC jusqu'à une organisation de la maquette en BCC. Les BCC sont les blocs de la fiche RNCP de la mention. Ils sont précisés dans le supplément au diplôme.

Chaque licence comporte les 5 BCC transversaux (Utiliser les outils numériques, Exploiter les données à des fins d'analyse, S'exprimer et communiquer à l'écrit et à l'oral, Donner son positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel, Avoir des responsabilités au sein d'une organisation professionnelle) de toutes les mentions et 2 à 5 blocs spécifiques à cette mention.

- Une UE est un **groupe d'enseignements** comportant entre eux une **cohérence scientifique et pédagogique**
- Les UE peuvent se décomposer :
 - en éléments constitutifs (EC) qui sont des éléments individualisés au sein d'une UE, porteur de crédits.
 Lorsque l'EC est validé (moyenne ≥ 10), il est capitalisé d'une année sur l'autre ;
 - ou en matières qui en revanche ne sont pas créditées et non capitalisables.
- Une UE facultative peut être proposée dans certaines formations, au choix de l'étudiant, non créditée d'ECTS, mais peut permettre une bonification.
- Une UE reçoit un coefficient qui est cohérent avec le nombre d'ECTS qui lui est accordé.
- 1 ECTS = 25 à 30 heures de travail étudiant. Ce travail étudiant comprend le temps passé en cours, mais aussi le temps de travail personnel afférent.
- Les UE sont créditées de 3 ECTS ou de multiples de 3 ECTS.
- Les semestres sont crédités de 30 ECTS chacun pour une licence à 180 ECTS. En cas de besoin et en particulier pour les doubles licences, il est possible d'avoir un déséquilibre 33/27 ECTS entre les semestres dans une des années du cycle de licence. Un déséquilibre au-delà de 27-33 doit être justifié au regard du déséquilibre induit sur la charge de travail des étudiants.
- Les ECTS peuvent être portés par une UE ou par un EC.
- [L] L'arrêté licence fixe à 1500 heures au minimum les enseignement et l'encadrement pédagogique des étudiants. La charge de travail pour les étudiants est de 4500 à 5400 heures.
- La licence est organisée en 6 semestres de 13 semaines chacun dans le calendrier pédagogique de l'UGA.

🗣️ Cours transversaux et langues :

- 9 ECTS obligatoires en langues étrangères (pour non spécialistes de langues)

- Mise en œuvre : identifier dans les edt une demi-journée prioritaire à l'échelle des formations / de l'UFR pour que les services transversaux puissent s'organiser.

- signaler si plus de 9 ECTS de langues sont prévus (pour négociation avec le SDL).

- Le niveau de langue des étudiants est évalué à l'arrivée en première année de licence. Cette évaluation permet de définir le projet de formation de l'étudiant en matière de langues pour non spécialistes. Si le niveau de l'étudiant en LV1 est considéré comme suffisant par la composante, l'étudiants peut être formé sur une LV2. Celle-ci engage l'étudiant dans un parcours représentant au moins 6 des 9 ECTS.

- Une certification du niveau qu'il a obtenu dans la langue choisie, définie en référence au cadre européen, est systématiquement délivrée à l'étudiant lors de l'obtention de sa licence.

◦ 9 ECTS obligatoires d'ouverture : sport, ETC, projets commun H3S/UGA (hackathon, école thématique...) *mais pas de langues* (car les étudiants prenaient des langues à la carte pour un semestre ce qui n'est pas pertinent dans une démarche d'apprentissage).

→ Les enseignements d'ouverture sont construits sur la base de 3 ECTS.

→ Sport : possibilité de le rendre obligatoire à un semestre sur les 6.

Point particulier TEDS :

→ Parmi ces 9 ECTS : 3 ECTS sont consacrés obligatoirement à l'enseignement TEDS.

→ Sur ces enseignements : rappel : l'établissement propose un enseignement dispensé par le service des enseignements transversaux. Début dès 2026 ; reprise des propositions de placement dans les semestres faites l'année dernière.

→ Mise en œuvre : identifier dans les edt une demi-journée prioritaire à l'échelle des formations / de l'UFR pour que les services transversaux puissent s'organiser.

◦ Compétences numériques et transition numérique responsable : obligation ministérielle pour la licence d'avoir une sensibilisation aux enjeux liés à la transition numérique :

→ Chaque parcours de Licence devra permettre aux étudiants.e.s de développer des compétences numériques. Au choix des formations, cela pourra prendre la forme d'UE créditée(s) ou d'activités intégrées dans des UE, identifiables pour être inscrites au supplément au diplôme. Ces enseignements et activités pourront s'appuyer sur les ressources de la plateforme de service public PIX.

→ Réglementation : pas d'obligation de crédits ETCS liés ; obligation d'assiduité et de validation du module quelle que soit la forme proposée pour l'obtention du diplôme.

→ Mise en œuvre : soit les formations ont déjà un enseignement éventuellement crédité (ex. dans le cadre d'un cadre de culture numérique par exemple) ; soit les formations mettent en œuvre une formation spécifique ; soit l'établissement est en train de proposer un MOOC.

◦ Stages :

- Possibilité d'intégrer des stages crédités dans la maquette.
- Au choix des formations, l'enseignement d'exploration du projet professionnel pourra prendre la forme d'une UE créditée ou bien être inscrit au supplément au diplôme. Dans ce cas, il pourra être validé sous forme acquis/non acquis. Un enseignement identifié dès la L1 qui pourra s'appuyer sur les outils et ressources disponibles sur PROSE.

Point d'information sur le bilan CVEC

-
- Ce bilan 2025 présente les actions que le produit de la CVEC versé à l'UGA a permis de financer, dans le but de :
 - Faire vivre l'art et la culture
 - Développer la pratique sportive
 - Conforter les actions de prévention et d'accès aux soins, au service de la santé des étudiants
 - Favoriser l'accompagnement social des étudiants
 - Améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants
 - Soutenir les initiatives étudiantes.

Cadre réglementaire

- **Code de l'éducation :**
- La CVEC a pour objectif de « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. » (article L841-5)
- « La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements (...). Ils sont transmis pour information au recteur de région académique. » (article D841-9)
- « Les établissements consacrent au minimum 30 % des montants fixés au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants (...) et au minimum 15 % au financement de la médecine préventive. » (article D841-11)

Modifiez le style du titre

- Montant de la CVEC acquittée par les étudiants assujettis en 2024-2025 : **103 €**
- Le mode de calcul de la CVEC et du reversement est indiqué dans le décret n°2019-205 du 19 mars 2019.
- Tous les établissements d'enseignement supérieur transmettent chaque année leurs états d'effectifs au CROUS dans le ressort duquel se situe leur siège.
- Une fraction comprise entre 7,5 % et 15 % du produit total de la contribution est attribuée aux Crous
- Le produit de la CVEC est versé par le CROUS aux établissements, sur la base des effectifs communiqués par chaque établissement.
 - Un 1er versement en janvier, d'un montant de 46€ / étudiant inscrit en formation initiale
 - Un 2ème versement en juillet, après la péréquation réalisée au sein du réseau national des Crous
- Montant final de la CVEC 2025 par étudiant :
 - **72.47963 € / étu.**

Recette CVEC

2024 > 2025

- Nbre d'étudiants assujettis à la CVEC à l'UGA : **54 069**
- Nbre d'étudiants assujettis à la CVEC à l'UGA hors établissements-composantes : **44 786**

- Montant perçu par l'UGA hors établissements-composantes : **3 246 072,74 €**
- Montant reversé par les établissements-composantes
 - au titre de la part commune : **203 166€**
 - au titre du sport : **15 932€** (uniquement GINP-UGA)

- Enveloppe CVEC 2025 : **3 465 171 €** (3 478 399€)
 - Part commune opérée par l'UGA : **1 222 433€**
 - Part spécifique opérée par l'UGA : **2 242 737€**

Répartition de la CVEC 2025

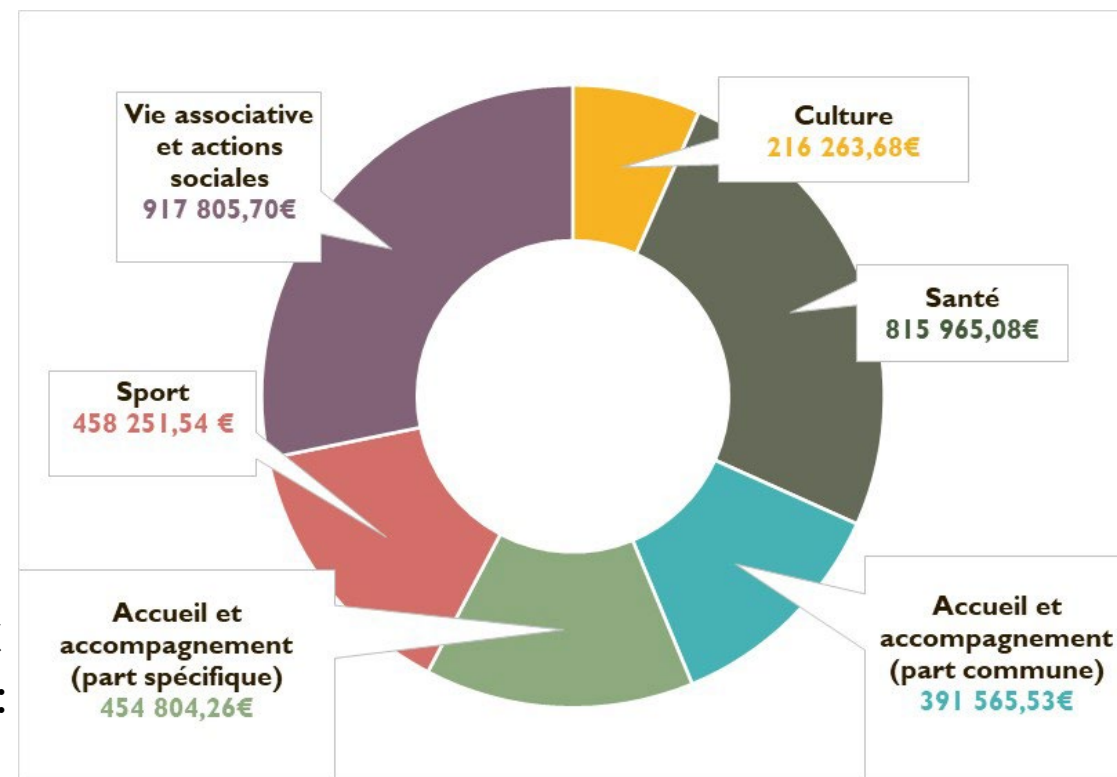


- Vote du CA du 17/12/2024 :

Part commune (UGA grand établissement)			Part spécifique (UGA hors établissements-composantes)		
31,40%			68,60%		
Culture	Santé	Accueil et accompagnement	Sport	Vie associative et actions sociales	
3,8%	18,0%	9,6%	22,9%	15,7%	30,0%

Répartition dépenses réalisées 2025

- Montant total exécuté CVEC 2025 : **3 344 656€**
 - Dont **90 000€** du plan pluriannuel d'investissement (PPI) réfléchés sur la crèche
- Pour l'année 2025, les dépenses réalisées au titre de la CVEC se répartissent de la façon suivante entre les différents champs :

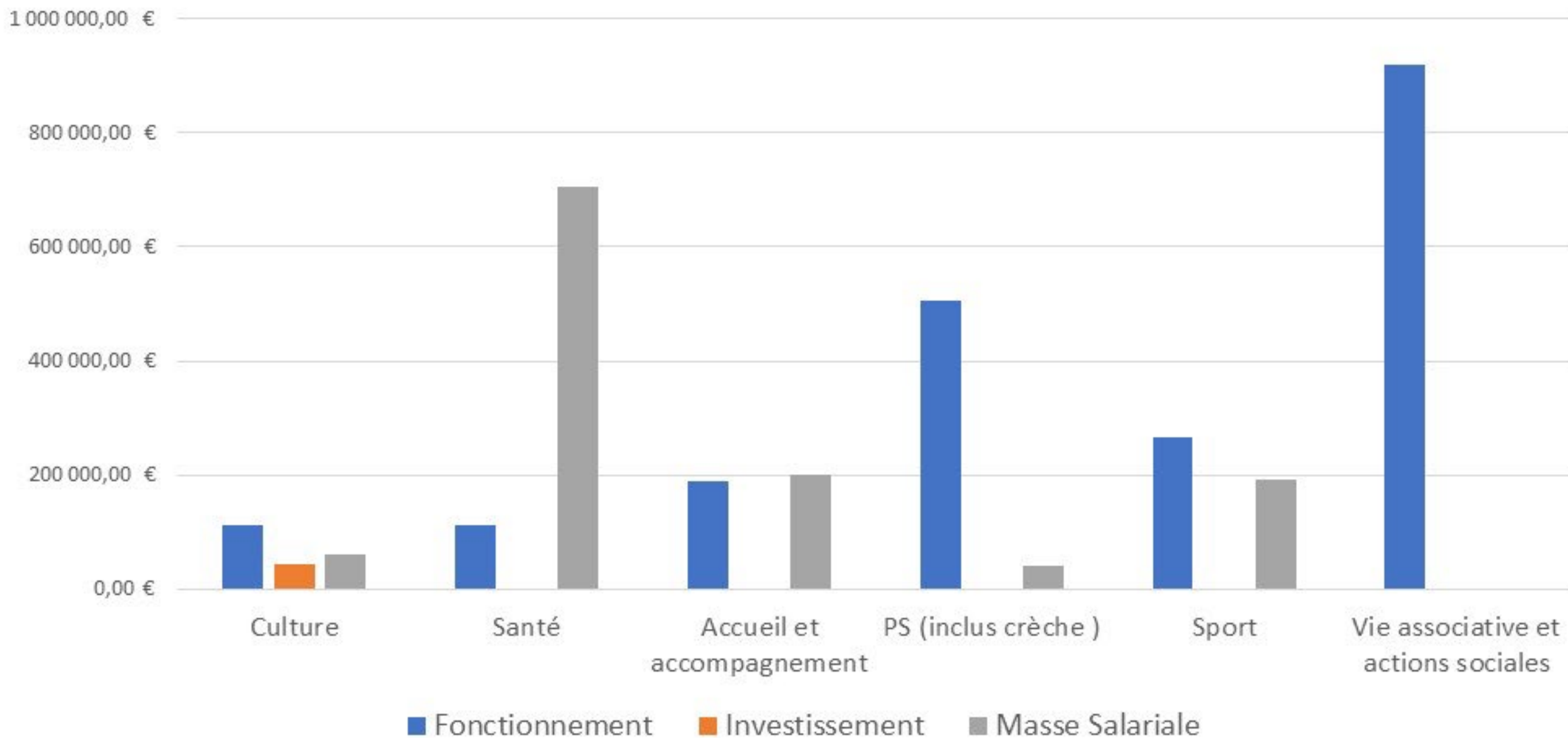


Part commune			Part spécifique		
31,40%			68,60%		
Culture	Santé	Accueil et accompagnement	Accueil et accompagnement	Sport	Vie associative et actions sociales
216 263,68 €	815 965,08 €	391 565,53 €	454 804,26 €	458 251,54 €	917 805,70 €
1 423 794,29 €			1 830 861,50 €		
Montant total exécuté : 3 254 656€					

Reliquats CVEC

- Cumul des reliquats CVEC au 1.01.2025 : 1 021 156€
- - 90k€ fléchés sur la crèche
- + 210 515€ pour 2025
- Soit + 120 515k€
- -> Cumul des reliquats CVEC au 1.01.2026 : 1 141 671€

Répartition par masse CVEC 2025



Faire vivre l'art et la culture (C**VEEC** part commune)



OBJECTIFS :

- de bénéficier d'un accès quotidien gratuit à des studios de pratiques artistiques équipés, en journée comme en soirée.
- d'assister à des événements culturels chaque semaine dans les sites universitaires et dans les structures culturelles des agglomérations de Grenoble et de Valence.
- d'un accompagnement spécifique au montage de projets culturels.
- d'avoir accès à une information sur l'agenda culturel réservé aux étudiants.

Une programmation éclectique programmée et proposée gratuitement aux étudiants chaque semaine : 1 sortie dans un lieu culturel de l'agglomération grenobloise, 1 atelier de pratique artistique, 1 spectacle accueilli dans les équipements ou hors-campus, 1 événement en lien avec le patrimoine artistique.

- Représentation théâtrale de rentrée en plein air / 10 spectacles de rue pour 1 894 personnes touchées
- Programmation de spectacles gratuits pour les étudiants pendant l'année 2025 : 31 levers de rideau, pour 3492 personnes accueillies à EST et à l' Amphidice.
- Programmation de 30 sorties culturelles gratuites et offertes aux étudiants (Théâtre, danse, expositions...) pour l'année 2025, 3500 étudiants invités.
- Un événement 'Noël au cinéma' à Grenoble (Mon Ciné, Le Club et Cinémathèque) et à Valence (Le Navire) : plus de 500 étudiants bénéficiaires.

Faire vivre l'art et la culture (C-VEEC part commune)



Développement des pratiques artistiques étudiantes, Grenoble et Valence :

Un accueil dans les studios de pratique amélioré : conditions professionnelles avec équipement de miroirs, rideaux et système son. Achat de matériel sur une liste décidée en réunion des acteurs culturels universitaires – Régies de la Direction de la Culture – UGA, de EVE et du Crous Grenoble Alpes pour usage réservé aux projets culturels étudiants (systèmes – son, barnums...). Achat d'un écran LED pour projections en extérieur, MAD possible pour les associations.

Développement et accroissement du nombre de réservation des studios en journée (Etudiants artistes de Haut Niveau) et en soirée (associations étudiantes culturelles et artistiques : les Chœurs, les compagnies de danse, les troupes de théâtre...).

Accompagnement aux projets culturels étudiants renforcé et coordonné avec les équipes de la Direction de la Vie Etudiante et du Crous Grenoble Alpes à MUSE et à la Maison de l'Etudiant Drôme-Ardèche -> - Festival culturel universitaire 'Passion', mars 2025, 12 événements co-portés avec les étudiants, plus de 30 partenaires culturels impliqués et 2964 étudiants accueillis.

Information et communication : Accueil d'une équipe basée à MUSE et composée de trois étudiants ambassadeurs culturels au campus et dans les sites universitaires grenoblois.

- Consommé sur la part commune : 216 263€



Prévention et accès aux soins, au service de la santé des étudiants (CVEC part commune)

- Objectif : délivrer une offre de soins et de prévention

SSE UGA : 724 485€

- En 2025, le SSE a réalisé **11 113 consultations médicales générales, gynécologiques et handicap**
- Les psychologues du SSE ont réalisé **2 337 entretiens** (augmentation de 16% par rapport à l'année dernières)

Dans le domaine de la prévention, le Service de Santé Etudiante Grenoble (SSE) a touché environ **3.000 étudiantes et étudiants** à travers **76 actions de prévention** notamment auprès des BDE, des associations étudiantes, dans les résidences universitaires et lieux festifs dont :

- 47 actions en soirée à EVE (stand de réduction des risques (RDR) pour échanger avec le public sur les consommations et les VSS en soirée et distribution de matériel de RDR)
- 13 actions « accès aux droits »
- 1 action « porteur de paroles » en lien avec les Etudiants Relai Egalité et l'association l'Appart
- (accompagnant des travailleur·euses du sexe)
- 7 actions en santé sexuelle (violences gynécologiques, dépistage rapide IST, atelier santé seins)
- 7 actions en santé mentale (ateliers sur le stress et burn out, psytruck, théâtre émotion,...)
- 1 action Sécurité routière (prévention des risques)



Prévention et accès aux soins, au service de la santé des étudiants (CVEC part commune)

- CSJ Valence : 91 480€

7105 étudiants ont été rencontrés au CSJ ou à l'extérieur en individuel et en collectif

2996 consultations individuelles ont concerné 1383 étudiants

Une augmentation des consultations pour les demandes d'aménagement des études (+30%), un travail de suivi des dossiers a été effectué avec le Service Accueil Handicap.

- Consommé sur la part commune : 815 965€



Améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants (parts commune + spé)

Objectif : faciliter l'intégration à l'université et à la vie universitaire

- Développer « l'aller vers » et l'accueil par les pairs
 - Masse salariale : 163 580€ (emplois DVE, RSE, ISSO, DGDI)
 - Prévention : 32 757€ (mois de l'égalité, Formations PSC1, semaine SISM, formations ERE/ERS ...)
 - Fonctionnement : 108 620€ (ex : Forum vie de campus, Nuit des associations ...)
- Favoriser l'inclusion des étudiants en situation de handicap : 49 407€
 - 2 984 étudiants accompagnés par le Service accueil handicap (SAH)
- Développer la vie étudiante
 - Au sein des IFSIs : 146 197€
 - À Valence : 21 290€ (soutien à la Maison des étudiants : voile, étudiants régisseurs)
 - Dans des espaces dédiés (EVE) : 196 985€ (CSP et équipements, maintenance)



Améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants (parts commune + spé)

- L'équipe mobile **iCampus**, composée de 25 contrats étudiants formés, va à la rencontre des étudiants sur les différents sites universitaires afin de diffuser une information de premier niveau sur les services de vie étudiante (santé, social, logement, restauration, sport, culture, orientation, etc.) et de les aiguiller vers les bons interlocuteurs -> nombre d'étudiants bénéficiaires : 15 000
- Porte d'entrée de la vie étudiante à l'UGA, le **Welcome Center MUSE** est un lieu d'accueil unique, ouvert toute l'année, pensé pour simplifier le parcours des étudiants et leur offrir une expérience d'accueil facilitée -> Nombre d'étudiants bénéficiaires : 25 000
- Mettre en place un calendrier d'événements interculturels à destination des étudiants et étudiants internationaux. Sur l'année civile 2025, 9 événements interculturels ont été organisés, et plus de 1400 étudiants ont participé.
- Via l'équipe d'accueil mutualisée dédiées aux publics internationaux : 4 100 sollicitations portant sur des aspects propres aux publics internationaux
- Point Info Etudiant à Valence : en plus du Service i Campus (permanence sans rendez vous lundi et jeudi matin, ou sur rendez-vous les autres jours), ouverture sur le mois de septembre et octobre d'accueils sur les campus de Briffaut et Latour-Maubourg : 596 visites
 - Consommé sur la part commune : **260 721€**
 - Consommé sur la part spécifique : **409 005€**



Développer la pratique sportive (CVEC part spécifique UGA hors E-C)

- Objectif : favoriser la pratique sportive de tous les étudiants tout le long de l'année universitaire

1. Financement de la formation personnelle non notée :

- en fonctionnement : réduction des tarifs pour les étudiants (accès à une cinquantaine de sports à tarifs préférentiels), achats de matériels, restauration et hébergement pour des stages, évènements, réduction tarifs skipass) Un accès à une cinquantaine de sports en non noté à des tarifs très accessibles. Environ 5000 étudiants inscrits en formation non notée et plus de 2700 licences FFSU souscrites.

- en ressources humaines : recrutement d'intervenants sportifs, d'emplois étudiants et un agent dédié à l'activité U Glisse (plus de 6000 cartes Uglisse vendues en 2025 qui permettent des tarifs préférentiels en station et une réduction du coût de transports)

2. Participation à l'Association Sportive :

- en ressources humaines : heures complémentaires dédiées à l'AS

Développer la pratique sportive (CVEC part spécifique UGA hors E-C)

3. Participation à la construction d'installations sportives en libre-service : inauguration en 2025

Le projet d'aire de fitness sur la zone UFRAPS du campus, s'est inséré au cœur d'une opération de requalification d'un terrain sportif stabilisé qui a proposé 3 terrains de foot 5 et 2 baskets 3X3. population étudiante.

Composée de 14 agrès et d'une station de fitness, cette aire permet de renforcer l'ensemble du corps avec une orientation cardio. L'agencement a été travaillé pour rendre le site convivial et attractif, avec une orientation des machines vers les massifs montagneux.

- Consommé sur la part spécifique : **458 251€**



Favoriser l'accompagnement social des étudiants

(CVEC part spé. UGA hors E-C mais ouverture à toutes les étudiant.es de l'UGA)



Objectif : accompagner les étudiants en grande précarité par l'attribution d'une aide sociale

- **Fonds social** : l'UGA alloue au Crous Grenoble Alpes une enveloppe gérée par le Service social unifié, destinées à venir en aide
 - à des étudiants en situation de précarité aggravée, **en complément des aides d'Etat** et recrutement d'une assistante sociale (= bourses sur critères sociaux, aides spécifiques annuelles et ponctuelles) = **358 056€**
- Objectif : développer des services en faveur de l'amélioration des conditions de vie des étudiants
- **Lutte contre la précarité alimentaire**
 - Soutien de la Banque alimentaire de l'Isère : 10 000€
- **Lutte contre la précarité numérique** : 39 200€
 - réparation d'ordinateurs de prêts , camio.net / Plus de 550 prêts octroyés à des étudiant·es en difficulté financière, en partenariat avec le Service social du CROUS /336 étudiant·es ont bénéficié des services de la camio.net.
 - Soutien au CROUS pour l'aide à l'achat de matériel informatique
- **Lutte contre la précarité menstruelle** : 16 588€
 - achats de consommables + ateliers
- Faciliter l'accès au sport pour les étudiants boursiers : 27 000€
868 boursiers ont été aidés pour la réduction du cout de la licence Sportive
- Consommé sur la part commune : **130 844€**
- Consommé sur la part spécifique : **320 000€ (FSDIE Social)**

Favoriser l'accompagnement social des étudiants (CVEC part spé. UGA hors E-C mais ouverture à toutes les étudiant.es de l'UGA)



Objectif : soutenir des projets qui contribuent à l'animation, au dynamisme des campus de l'UGA ou à son rayonnement

- 11 septembre 2025 un forum unique dédié aux associations étudiantes
- Des projets de nature diverse :
 - festifs (ex : gala de l'AVE, concert, weekends de cohésion)
 - sportifs (ex : Polyraid)
 - culturels (ex : Printemps des poètes)
 - citoyens (ex : conférence sur la réduction des déchets)
 - solidaires (ex : distribution de protection périodiques)
- Soutien direct aux initiatives étudiantes : **597 805€ (FSDIE Initiatives)**
 - **128 associations différentes soutenues**
 - Dont près de 17% pour les associations GINP -UGA, Sciences po Grenoble -UGA, ENSAG-UGA
- Développement vie de filière, apéro des assos, consommables, formations : **45 799€**
 - Exemple : 2 200€ de formation PSC1 pour 60 membres d'association
- Consommé sur la part spécifique : **643 604€**

Questions diverses